



Charlotte Deborsu
Échevine du Cadre de Vie
Et de la Population

**À l'attention de Mesdames,
Et Messieurs les journalistes**

Votre correspondant : Laurence LEGROS

☎ : 081 24 69 72

✉ : cabinet.deborsu@ville.namur.be

Namur, le 18 mai 2020

Objet : Ville de Namur - Plan Local de Propreté (PLP) – Les citoyen.nes invité.e.s à participer en 3 clics !

Du 25 mai au 8 juin 2020, les Namurois.e.s pourront s'exprimer une première fois, pour aider la commune à identifier les « points noirs » de l'entité. Plus tard, ils seront sollicités à nouveau, pour partager toutes leurs bonnes idées pour lutter contre les nuisances prioritaires identifiées à l'occasion du diagnostic participatif.

Mesdames, Messieurs, Chers Journalistes,

Les actions publiques en matière de propreté publique sont nombreuses, souvent coûteuses en temps, en ressources humaines et financières pour la Ville de Namur et les autres communes.

Pour mieux s'attaquer à la malpropreté et **surtout à ses causes**, la Ville de Namur a répondu, l'an dernier, à l'appel à candidature lancé par la Wallonie en vue de l'élaboration d'un **Plan Local de Propreté (PLP)**.

A ma très grande satisfaction, notre belle Ville fait partie des lauréats ! Elle rejoint ainsi 60 autres communes engagées dans une démarche similaire, un peu partout en Wallonie.

En quoi consiste ce Plan Local Propreté ?

Il s'agit ensemble d'actions coordonnées visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins sur le territoire, en combinant plusieurs types d'actions, de manière équilibrée : actions de sensibilisation, de nettoyage et de répression, amélioration des infrastructures de propreté et meilleure gestion de l'espace public.

Pour nous aider à construire notre PLP, nous sommes accompagnés durant près d'un an par Espace Environnement asbl et le bureau d'études RDC Environnement.

La Ville de Namur a ainsi déjà entamé un état des lieux lui permettant de mieux cerner ses forces et ses points d'amélioration possibles.

Une consultation en ligne pour récolter les bonnes idées de chacun

Nous entrons à présent dans la phase collective et participative du Plan. Afin de compléter le diagnostic de l'administration communale, nous allons entamer la consultation des citoyens namurois via une **plateforme numérique**.

Dès lors, nous faisons appel à vous, citoyens et citoyennes de Namur, que vous soyez commerçant.es, étudiant.es, membres d'une association ou simples habitant.es de Namur ! Nous vous invitons à nous donner votre ressenti en matière de propreté publique de votre Ville et en 2 phases :

1. **du 25 mai au 08 juin 2020**, phase de **diagnostic** : identifier de manière participative, les « points noirs » de notre territoire ;
2. **du 22 juin au 06 juillet**, phase de **construction** du plan d'actions : apporter des **idées nouvelles** et des pistes de solutions permettant de mieux gérer les nuisances prioritaires identifiées en phase de diagnostic ;

Pour chaque citoyen qui souhaite participer, la démarche est très simple :

1. Connection sur <https://www.propretecommunale-monavis.be/> et cliquer sur le logo de la Ville de Namur dès le **25 mai** jusqu'au 08 juin ;
2. Réponses à quelques questions destinées à évaluer la perception de la propreté au sein de notre ville ;
3. Diagnostic personnel en repérant, sur la carte de la commune, les endroits qui constituent les « points noirs » (lieux et signes de malpropreté récurrents).

Notre objectif ? Finaliser un programme d'actions à la sortie de l'été, puis le mettre progressivement en œuvre, avec le soutien de tous !

Je vous remercie de bien vouloir faire part de ces informations à vos lecteurs et auditeurs, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chers Journalistes, en l'assurance de ma considération distinguée.

Charlotte DEBORSU
Échevine de la Propreté publique